MARTEL Olivier

[Retrait sans remplacement] Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice, considérée comme complète le 1er janvier 2021, et en l'absence d'opposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai de deux mois à compter de cette date,

Le retrait de Maître Olivier, Alain, Marie MARTEL, huissier de justice associé, membre de la société civile professionnelle « Guillaume BRAGER Olivier MARTEL » titulaire d'un office d'huissier de justice à la résidence de Montpellier (Hérault) a pris effet.

Associé (s) en exercice :
Guillaume BRAGER

Publication légale Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l'objet d'un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)